



 819-583-3335 www.lafontaineetfils.com	Nom du projet : Réfection des services Rang St-Joseph	NOTES GÉNÉRALES : Plan de signalisation demeurant la propriété de Lafontaine et fils inc. L'entrepreneur doit respecter les normes du Tome V signalisation routière du MTQ La signalisation existante à masquer si requis 1) Tout les repères visuels doivent être conformes au tableau respectif du tome V signalisation routière du MTQ 2) L'espacement des repères visuels dans un biseau, sauf indication contraire, est de 5 mètres 3) Les cotes sont en mètres 4) Travaux selon les exigences du devis 5) L'implantation des dispositifs de signalisation est de la responsabilité de l'installateur 6) À moins d'indication contraire de l'ingénieur, toute voie de circulation doit être à plus de 3 mètres à partir du haut de l'excavation 7) Aucun entreposage de matériaux à moins de 1.2 mètres du haut de la tranchée 8) Hauteur des panneaux minimale de 1.5 mètres 9) L'emplacement des panneaux ne doit pas entraver les voies de circulation	SCEAU :	INVENTAIRE DE PANNEAUX : X 3 X 1 X 1 X 2 X 3 X 2 X 1 X 1	Rang St-Joseph X 4 7 km X 1 Via Rte 161 Nord X 1 Via Rte 263 SUD X 1
	Nom du dessin : Fermeture du rang St-Joseph et Détour via la rte 161 et 263				
Date : 2021-05-14	Révision : 00	Préparé par : Michaël Perron Vérifié par : Mathieu Roy ing.	Vitesse de rues : Rte 161 90 km/h Rte 161 (village) 50 km/h Rte 263 90 km/h	ÉCHELLE : N.A.	